

AVENANT N°1

AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES

RÉGATE LE DÉFI DES FOUS DE BASSAN «CHALLENGE LE GALL&DE LUCA/GÉNÉRALI».

Samedi 29 et dimanche 30 août 2026.

Trébeurden / Perros-Guirec / Paimpol

**YACHT-CLUB DE TRÉBEURDEN / SOCIÉTÉ DES RÉGATES DE PERROS-GUIREC /
CERCLE NAUTIQUE DE PAIMPOL .**

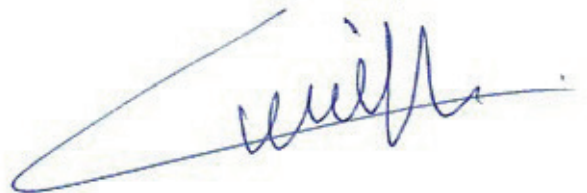
Grade 5 b

1 - RÈGLES.

- Nombre minimum de personnes embarquées : 1

À Trébeurden, le 14/08/2026

Michel Guillemain,
Président du Yacht-Club
de Trébeurden



AVENANT N°2

AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES

RÉGATE LE DÉFI DES FOUS DE BASSAN «CHALLENGE LE GALL&DE LUCA/GÉNÉRALI».

En raison des conditions météorologiques, la course du samedi 29/08/26 est annulée.
L'avis de course est donc modifié de la façon suivante :

2 - INSTRUCTIONS DE COURSE (I.C.).

- Les instructions de course, parcours et annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions : samedi 29 août 2026, de 18 h 00 à 19 h 30, à la SRP, port du Linkin, Perros-Guirec.
- Ils seront accessibles sur le groupe What'App du Défi des Fous de Bassan (flash code affiché).

5 - DROITS À PAYER.

Les droits sont de 20 €, recouvrant :

- La participation aux régates.
- La gratuité du port de Perros-Guirec pour la nuit du 29 au 30 août 2026.
- La gratuité du port de Paimpol du 30 août au 2 septembre 2026.
- Les pots offerts à Perros-Guirec, Paimpol.
- Le remboursement du trop-perçu (30€) est mis en place (IBAN à fournir).

6 - PROGRAMME.

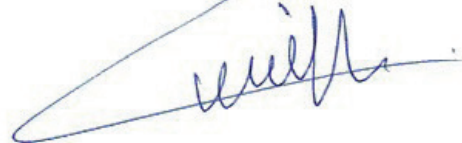
Samedi 29 août 2026 :

- de 18 h 00 à 19 h 30, local de la SRP, port du Linkin, Perros-Guirec
- Inscriptions ,vérification des licences.
- Les I.C. et parcours seront affichés et accessibles par le groupe What's App qui sera créé.
- Pot d'accueil.

Dimanche 30 août 2026 :

- Briefing : 08 h 30
- Sortie du port de Perros-Guirec : 09 h 00
- 1er signal d'avertissement : à partir de 09 h 30
- Émargement sur l'eau à la VHF, canal 6
- Courses à suivre
- 20 h 00 : proclamations des résultats, salle MAUFFRAY, port de Paimpol
- Un buffet avec boissons est proposé à Paimpol, au tarif de 15 € par personne (inscription par Hello Asso sur le site du Yacht-Club de Trébeurden).

Michel Guillemain,
Président du Yacht-Club
de Trébeurden



À Trébeurden, le 26/08/2026.

AVENANT N°3

DÉFI DES FOUS DE BASSAN «CHALLENGE LE GALL&DE LUCA/GÉNÉRALI» CHARTRE DU RALLYE.

En raison des conditions météorologiques, le rallye du samedi 29/08/26 est annulée.
La charte du rallye est donc modifiée de la façon suivante :

1. PROGRAMME

Samedi 29 août 2026 :

- De 18 h 00 à 19 h 30, local de la SRP, port du Linkin, Perros-Guirec.
- Inscriptions.
- Les instructions seront affichées et accessibles sur le groupe What's App créé.

Dimanche 30 août :

- Briefing à 08h 30. Questionnaires distribués ou accessibles sur le groupe What's App.
- Sortie du port de Perros-Guirec : 09h 00.
- Émargement sur l'eau à la VHF, canal 6.
- Départ à partir de 09h 30, 5 mn après les régatiers.
- Parcours libre jusqu'aux points de ralliement.
- 20h 00 : proclamations des résultats, salle MAUFFRAY, port de Paimpol.
- Un buffet avec boissons est proposé à Paimpol, au tarif de 15 € par personne (inscription par Hello Asso sur le site du Yacht Club de Trébeurden).

5 - DROITS À PAYER.

Les droits sont de 20 €, recouvrant :

- La participation aux régates.
- La gratuité du port de Perros-Guirec pour la nuit du 29 au 30 août 2026.
- La gratuité du port de Paimpol du 30 août au 2 septembre 2026.
- Les pots offerts à Perros-Guirec, Paimpol.
- Le remboursement du trop-perçu (30€) est mis en place (IBAN à fournir).

À Trébeurden, le 26/08/2026.

Michel Guillemain,
Président du Yacht-Club
de Trébeurden

